

*free*  
mobile

Déploiement réseau Mobile  
Dispositif de couverture ciblée  
Dingy-Saint-Clair

GROUPE  
iliad

Juin 2026

# Présentation du dispositif de couverture ciblée

VOTRE COMMUNE A ÉTÉ IDENTIFIÉE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE ET BÉNÉFICIERA PROCHAINEMENT D'UNE COUVERTURE MOBILE DE QUALITÉ !

Pour Dingy-Saint Clair, il s'agira de **1 pylône pour 4 opérateurs**

## ► LE DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE : COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1

En janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français.

Pour couvrir les zones non ou mal couvertes, les opérateurs mobiles se sont engagés à installer 5 000 sites chacun (le dispositif de couverture ciblée).



2

Pour identifier les zones\* à couvrir, des équipes projets locales se sont donc constituées partout sur le territoire. Les équipes-projets locales sont notamment composées des préfetures, des SGAR, des associations de collectivités territoriales, des porteurs de projets des réseaux d'initiative publique du Plan France Très Haut Débit, des AODE, etc.



3

Les équipes-projets locales se réunissent à un rythme régulier pour sélectionner les sites mobiles prioritaires visant à couvrir ces zones prioritaires, dans le cadre de dotation allouée par l'Etat.

4

Les équipes-projets locales transmettent à l'Etat la liste des zones qu'elles ont identifiées. L'Etat travaille conjointement avec les opérateurs pour consolider l'ensemble des sites mobiles prioritaires correspondants et les publie en arrêté ministériel.



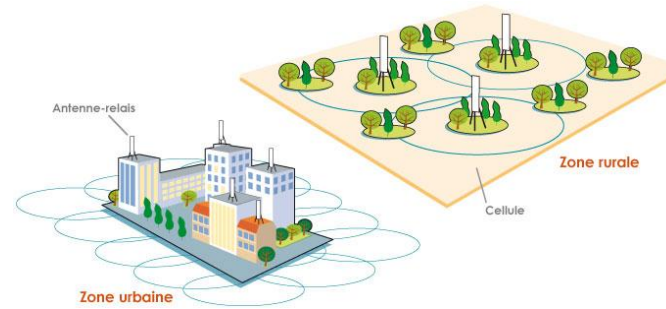
5

Les opérateurs mobiles ont jusqu'à 24 mois maximum pour couvrir les zones retenues dans l'arrêté.



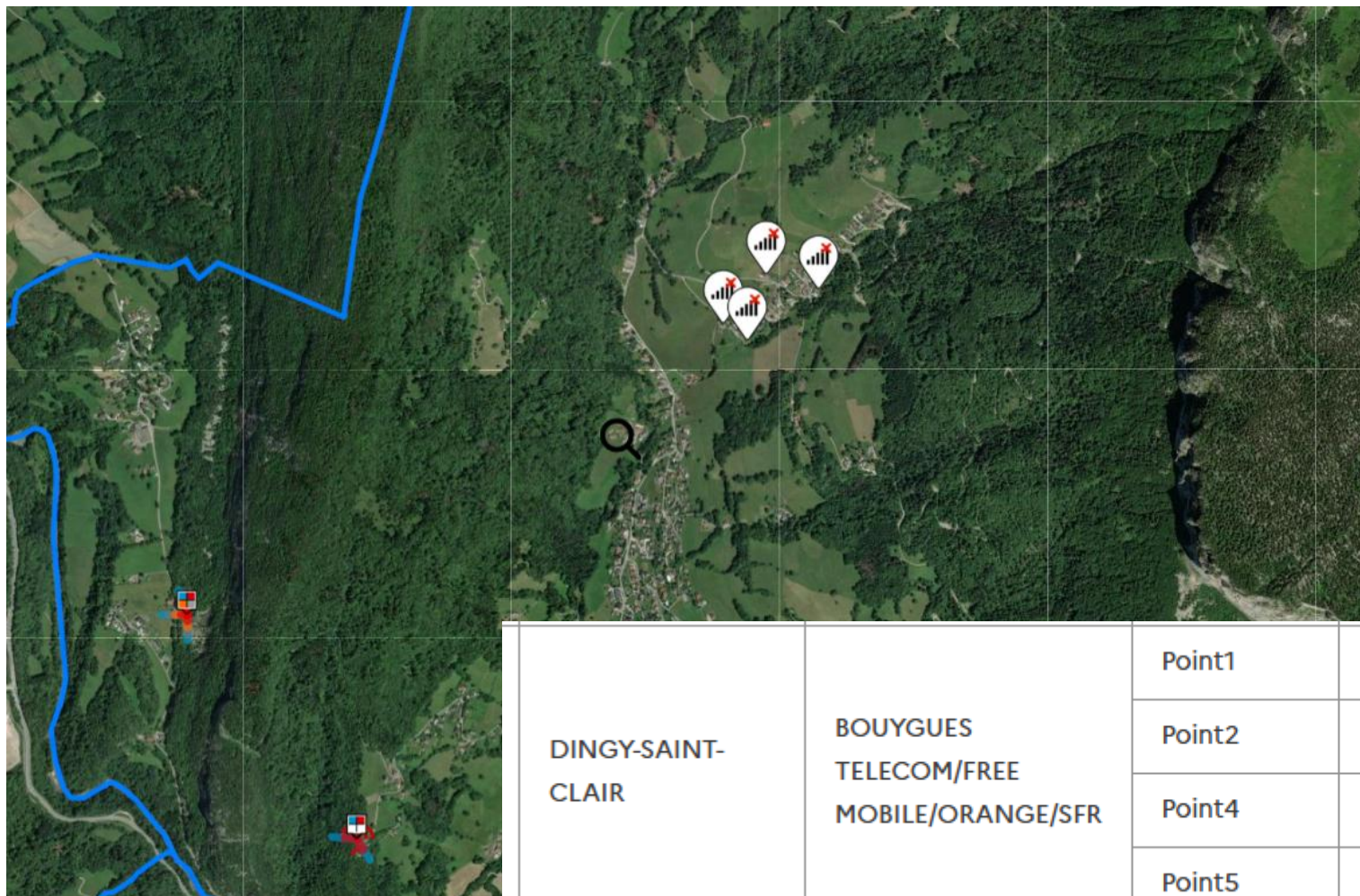
# Fonctionnement d'un réseau mobile

- ❑ Les antennes-relais composent un réseau de cellules
- ❑ La taille des cellules varie en fonction de la densité d'utilisateurs de téléphone
- ❑ Chaque cellule constitue une zone dans laquelle une communication peut être passée autour d'une antenne-relais appelé aussi station de base

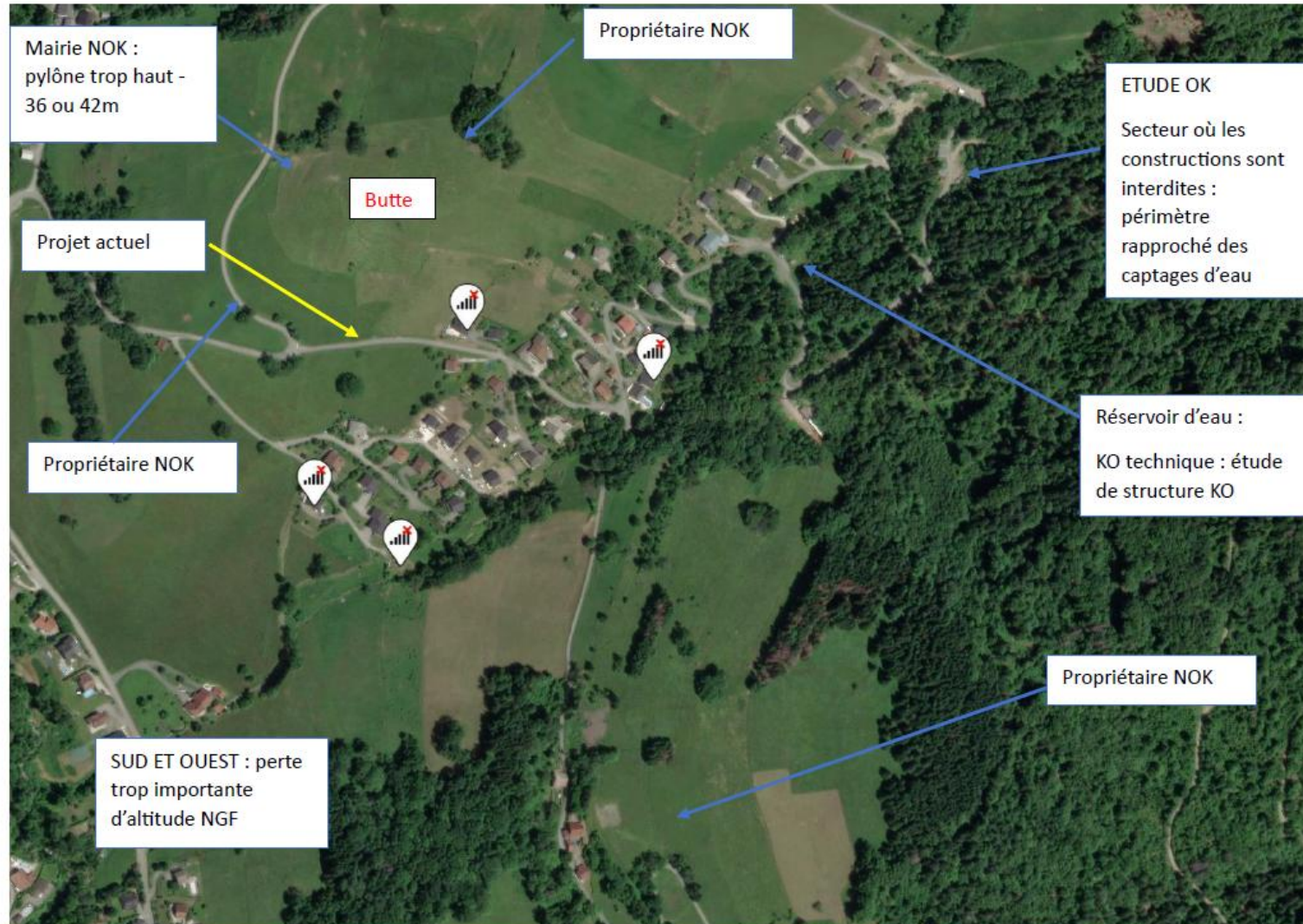


# L'arrêté et les points à couvrir

Les 4 points permettront d'apporter une couverture satisfaisante pour Les Curtils

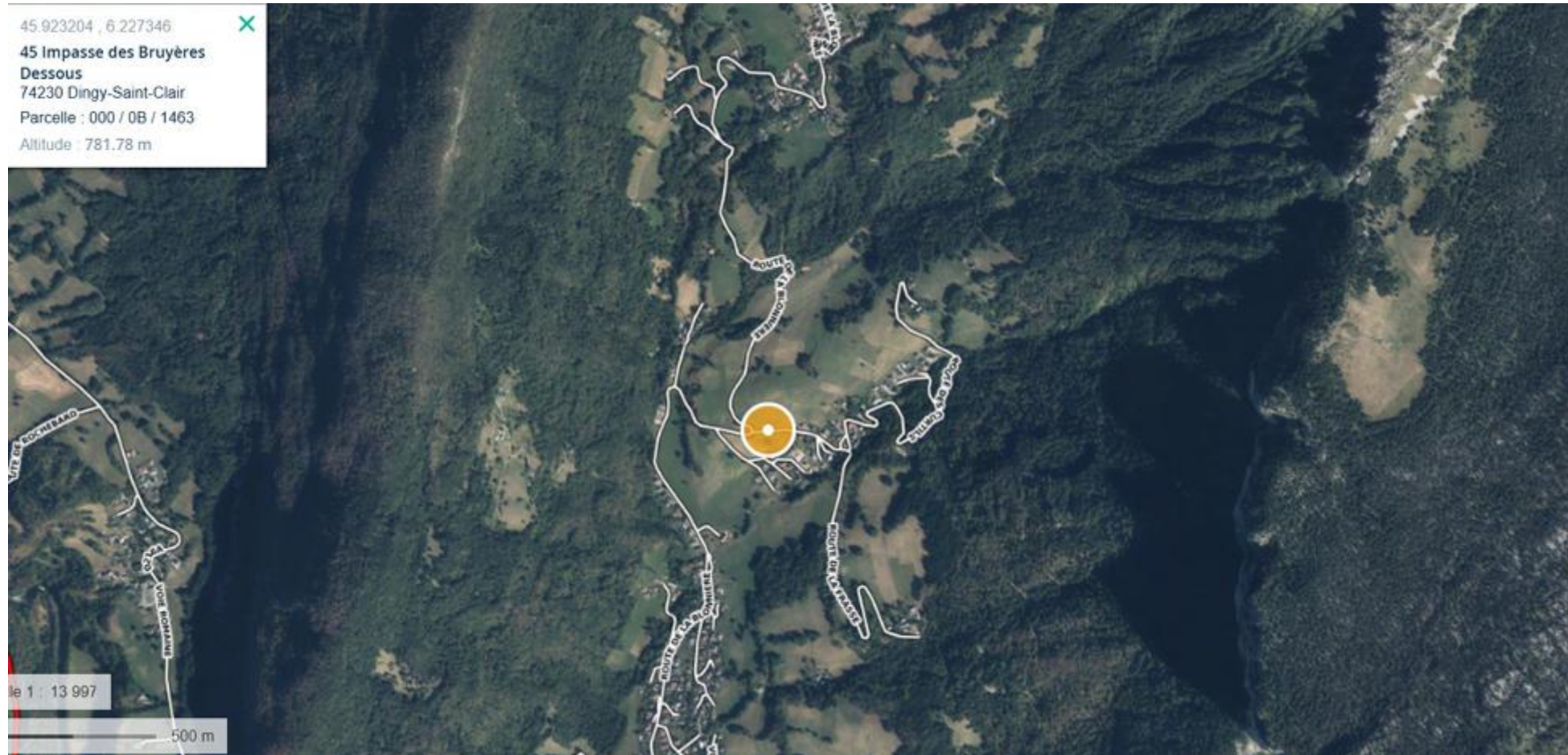


# Les recherches effectuées



Points D'intérêts à couvrir définis dans le Journal Officiel de la République du 24/12/2024

# L'emplacement proposé



# Photomontages

## Prises de vue



# Photomontages

Etat avant :



Etat après :



Etat avant :



Etat après :



# Le site envisagé : fréquences

## Caractéristiques d'ingénierie

Nombre d'antennes	Existantes : 0	À ajouter : 2	À modifier : 0
Type		Panneaux	
Azimuts (S1/S2/S3)		90° 190°	

## Antennes

Azimut	Technologie Bande de fréquence	Hauteur Support / sol	Hauteur Support / NGF <sup>(1)</sup>	HBA <sup>(2)</sup> / sol	HBA NGF	HMA <sup>(3)</sup> / sol	HMA / NGF	PIRE (dbW)	PAR (dbW)	Tilt
90°	<b>4G</b> 700 MHz	18m	798m	13.95m	793.95	15.3m	795.3m	31	28.85	6°
	<b>3G</b> 900 MHz	18m	798m	13.95m	793.95	15.3m	795.3m	29	26.85	6°
190°	<b>4G</b> 700 MHz	18m	798m	13.95m	793.95	15.3m	795.3m	31	28.85	6°
	<b>3G</b> 900 MHz	18m	798m	13.95m	793.95	15.3m	795.3m	29	26.85	6°